

Prof. Véronique Michaud
Tél. +41 21 693 4923 Fax +41 21 693 5880
veronique.michaud@epfl.ch

Dr. Yves Leterrier
Tél. +41 21 693 4848 Fax: +41 21 693 5880
yves.letterrier@epfl.ch

DEMANDE D'UTILISATION D'EQUIPEMENT DU LPAC

<i>Laboratoire</i>
<i>Nom du responsable</i>
<i>Nom du demandeur / adresse mail</i>
<i>Type de projet</i>	<input type="checkbox"/> CTI <input type="checkbox"/> FNS <input type="checkbox"/> Européen <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Autre
<i>Projet de</i>	<input type="checkbox"/> Semestre <input type="checkbox"/> Diplôme <input type="checkbox"/> Recherche <input type="checkbox"/> Thèse <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Autre
<i>Équipement</i>
<i>Responsable de l'équipement LPAC</i>
<i>Type d'essais</i>
<i>Matériaux</i>
<i>Consommables</i>
<i>Durée des essais prévue</i>
<i>Délai demandé</i>
<i>Divers</i>

REMARQUES

- Une demande doit être remplie et acceptée avant chaque nouvelle utilisation d'un équipement du LPAC.
- Une formation spécifique doit être suivie avant la première utilisation d'un équipement du LPAC.
- La réservation de l'équipement est faite exclusivement par le responsable de l'équipement.
- Les frais d'utilisation et de personnel sont listés au verso.
- Les coûts d'utilisation d'équipement du LPAC ne sont pas éligibles pour les projets FNS.
- Tout changement ou imprévu par rapport à la demande doit être annoncé le plus tôt possible.
- En cas d'annulation ou de report moins de 24 heures avant la date prévue, un montant forfaitaire de 100.-- CHF sera facturé.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION D'UN EQUIPEMENT DU LPAC¹

Le(la) soussigné(e) (.....) atteste avoir reçu une formation à la sécurité au travail dans un laboratoire de l'EPFL et avoir suivi une session de formation sur l'utilisation de l'équipement du LPAC (ou s'engage à en suivre une), et les avoir parfaitement comprises. Il(elle) est conscient(e) que les éventuels coûts résultants d'un dommage à l'équipement dus à une utilisation incorrecte, ne respectant pas les conditions expliquées lors de la session de formation seront facturés au laboratoire demandeur.

Lieu, date et signature du demandeur

Signature du responsable du laboratoire

¹ Uniquement en cas d'utilisation de l'équipement par le demandeur lui-même

Tarifs LPAC pour labos EPFL dès le 1er janvier 2026

Equipement	Tarif labos EPFL (CHF/h)
BROYEUR	25.00
DMA TA Q800	30.00
DILATOMETRE	25.00
DSC TA Q100	30.00
ENVIRONMENTAL CHAMBER (OTS)	30.00/jour
EQUIPEMENTS DIVERS (FOURS, SONICATEUR ...)	12.00
IFSS	30.00
IMPACT ROSAND	30.00
LINKAM MFS	25.00
MICROSCOPE BX60	25.00
MICROSCOPE BH2	25.00
MICROSCOPE KEYENCE	25.00
PERMEATION WVTR MOCON	60.00/échantillon
POLISSEUSE	30.00
PRESSE MAYER	20.00
PRESSE PEI	35.00
RHEOMETRE ANTON PAAR	30.00
SPIN COATER	12.00
UTM TENSILE TESTING	30.00
Réalisation tests par personnel LPAC	125.00
Supervision tests par personnel LPAC (tests effectués par demandeur externe)	26.00
Formations sécurité au laboratoire et sur équipements par personnel LPAC	125.00/formation